



Le **POULS** du **SIILAL**



Des conditions de travail décentes pour des services de qualité

LE CŒUR DE NOTRE COMBAT !

Volume 7, numéro 7, 20 juillet 2015



Congrès CSQ 2015 en bref...

Notre centrale syndicale, qui regroupe 200 000 membres des secteurs de la santé, de l'éducation et de la petite enfance, était en congrès du 26 au 29 juin sous le thème « **Agissons! Ripostons!** » Ces mots nous invitent à nous mobiliser pour défendre nos droits comme travailleuses et travailleurs, sauvegarder nos services publics et promouvoir une société plus juste.

C'est un désir de renouveau qui s'est exprimé lors de ce congrès, une volonté de changer nos façons de faire pour que les organisations syndicales se rapprochent des membres, de vous toutes et tous, pour que nos actions collectives soient basées sur les préoccupations et les motivations partagées par le plus grand nombre possible de personnes.

La question de l'austérité a été aussi au centre des discussions. Les participants ont échangé sur les stratégies pour lutter contre ces politiques d'austérité qui menacent nos salaires et nos conditions de travail en plus d'affaiblir nos services publics et de nous appauvrir collectivement.

Nous vous invitons à venir échanger sur ces orientations lors des tournées organisées dans les sites pendant tout l'été. Bon été à vous toutes et tous !

Michelle Desbiens

Le renouveau syndical

Les participants au Congrès ont été unanimes, les organisations syndicales doivent revoir leurs façons de faire. La meilleure défense des syndicats, lorsque leur légitimité est mise en doute, est d'insister sur le besoin de leurs membres de se regrouper et d'œuvrer ensemble pour créer la force nécessaire afin de protéger les droits et intérêts de chacun. Cependant, les organisations syndicales doivent composer avec un sérieux problème de démobilisation. Le taux de participation à leurs assemblées générales est faible, sauf en temps de négociation et partout, on cherche des solutions pour insuffler un vent de renouveau.

Le désintérêt de certains membres pour leur syndicat vient du fait qu'ils ne se sentent pas écoutés. Ils ont l'impression qu'on prend des décisions en leur nom sans qu'ils aient vraiment été consultés. D'un autre côté, les organisations syndicales soutiennent qu'elles font des consultations, mais constatent le manque de participation. Il y a donc un véritable dialogue à rétablir.

Il faut redonner la parole aux membres, leur permettre d'exprimer leurs besoins et leurs différences. À partir du moment où les gens auront le sentiment d'avoir leur mot à dire, qu'ils connaîtront l'argumentaire ayant mené aux actions proposées, alors il leur sera beaucoup plus facile de se prononcer et de participer, car ils seront les auteurs du message à véhiculer. (suite au verso)

Le mot de la présidente *fait relâche.*

Isabelle Dumaine profite de l'occasion pour vous souhaiter de belles et bonnes vacances !



Vous avez déménagé ?

Vous prévoyez le faire ?

N'oubliez surtout pas de nous transmettre vos nouvelles coordonnées par télécopieur au (450) 686-6012

Nous pourrions ainsi continuer à communiquer avec vous !!!

Le nouveau syndical (suite)

Aucun syndicat n'échappe aux attaques des gouvernements. Ces attaques sont d'une telle ampleur qu'elles nécessitent une réponse exceptionnelle : il faut que toutes les organisations syndicales y répondent ensemble. Il faut accepter ce qui divise pour mettre l'accent sur ce qui unit. Ce grand rendez-vous permettrait aux syndicats de renforcer leur solidarité face à l'adversité, d'élaborer une stratégie commune pour contrer l'adversaire et se porter à la défense des acquis sociaux, de refaire leurs alliances avec les mouvements sociaux, de renouveler le dialogue avec leurs propres membres et de se redonner une image plus positive auprès de l'ensemble de la société. Si le syndicalisme ne change pas le monde, le monde changera le syndicalisme.

Sonia Pruneau

Les stratégies syndicales face au contexte d'austérité

Une des stratégies retenues lors de ce congrès, est que la CSQ produise des campagnes d'information et de publicité positives et variées afin de contrecarrer les politiques néo-libérales et antisyndicales des gouvernements provincial et fédéral.

Les congressistes se sont aussi entendus pour amorcer une réflexion avec leurs membres sur la pertinence de mettre en place un front social uni par une alliance avec les autres centrales syndicales et les groupes sociocommunautaires.

Dans un même souffle, la Centrale dénoncera toute loi empêchant les membres et les travailleurs de s'organiser, de faire la grève et/ou la grève sociale ainsi que les projets de loi visant nos libertés individuelles et notre capacité de manifester (Loi C-51).

La CSQ s'engage également à élaborer des actions politiques en période électorale pour contrer les discours antisyndicaux et antisociaux des partis politiques.

Finalement, la Centrale souhaite ouvrir un dialogue avec le gouvernement pour une réforme qui entraînerait :

- **Une bonification du Régime des rentes du Québec ;**
- **Une hausse du salaire minimum correspondant au seuil de faible revenu selon Statistique Canada ;**
- **Le rétablissement d'un véritable régime d'assurance emploi qui tienne compte, notamment, des disparités régionales et de la précarité d'emploi.**

Son leitmotiv : dénoncer les politiques d'austérité mises en place par le gouvernement, tant en matière d'éducation que dans le domaine de la santé.

Il est temps de **réagir** et de **riposter** !

Maxime Drouin

Suivez-nous sur Facebook



/siiialofficiel

Conso-Mob...

L'équipe du SIIIAL poursuit sa tournée de soir, de nuit et de fin de semaine dans tous les sites.

NÉGO 2015

Depuis la mi-juillet, le SIIIAL a également débuté une grande tournée d'information en lien avec la NÉGO 2015.

Des dîners-causeries sont organisés dans tous les sites. Tu es invitée à venir échanger, discuter et partager avec nous !

Apporte ton lunch !

Ces rencontres sont importantes, elles seront pour **chacune d'entre nous**, l'occasion de discuter de nos prochaines conditions de travail.

Sur le terrain...**Postes vacants et rehaussement de poste**

Suite à des échanges avec plusieurs d'entre vous, nous avons cru bon revisiter la clause de la convention collective qui s'attarde à la notion de rehaussement de poste.

La clause sur le rehaussement de poste prévoit que les heures disponibles soient distribuées en priorité aux personnes travaillant à temps partiel qui souhaitent bonifier le nombre d'heures de leur poste, afin de leur permettre d'obtenir un temps complet (L-7.15.1, par. a, al. i).

Saviez-vous que si un poste à temps partiel devient vacant, il doit d'abord être offert de façon fractionnée aux personnes salariées à temps partiel de la même unité avant d'être mis à l'affichage (L-7.15.1) ? Il y a cependant certaines prémisses à respecter, soit : que ledit rehaussement ne doit pas engendrer de temps supplémentaire dans le service, ne doit pas empêcher les congés de fin de semaine ou ne doit pas contrevenir aux autres clauses de la convention collective.

En conséquence, nous vous invitons à nous signaler tout poste à temps partiel et vacant qui ne fait pas d'abord l'objet d'un rehaussement de poste, tout en respectant les modalités mentionnées précédemment.

En conclusion, qu'il y ait un poste vacant ou non dans votre service, si vous êtes intéressée par un rehaussement à temps complet, nous vous invitons à remettre une demande écrite à cet effet à votre gestionnaire, en prenant soin d'en garder une copie. Vous aurez ainsi complété une demande officielle de rehaussement, advenant que des heures deviennent disponibles.

Francis Daignault, conseiller